



## Unissons-nous pour agir !

Du 18 au 22 novembre 2024, le SNEP-FSU initiait sa 5<sup>ème</sup> Campagne de l'EPS. Au lendemain des JOP, « conquérir un héritage » reste une priorité. Les différentes initiatives de la campagne #EPS2024 ont permis de projeter nos revendications dans le débat public en apparaissant dans le contrat de législature du NFP. Aussi le SNEP-FSU a fait le choix de prolonger et de renforcer cette campagne pour installer ses revendications.

Les projets de lois budgétaires en baisse drastique, les attaques sur la fonction publique sacrifiée sur l'autel de la maîtrise des dépenses publiques au profit de choix politiques et économiques favorisant toujours les plus riches, nous poussent à agir fortement en collectif et à faire des contre-propositions.

Ce contexte et l'opportunité de la semaine de l'EPS ont favorisé la rencontre avec la profession lors de stages et d'assemblées générales. Ces rencontres, tout en liant le particulier au général, ont permis d'articuler une vision entière de la situation, d'accroître la conscience militante de la profession tout en associant réflexion et action. Elles ont permis l'expression d'un fort attachement

au métier, aux services publics par la rédaction d'un Appel à la profession, par des photos revendicatives pour les 4 heures d'EPS, mais aussi la demande du changement de direction à l'UNSS avec la nécessité de mesures urgentes pour permettre aux AS de fonctionner.

Cette dynamique avec celle des mobilisations contre les mesures injustes qui vont malmener les services publics, ses agent.es et ses usager.ères, doit se prolonger. Avec la profession, il est urgent de faire entendre un projet éducatif et de société qui concourt à lutter contre les inégalités et le séparatisme social ! Unissons-nous pour agir !



*Nathalie Lacuey  
 LP Flora Tristan,  
 Camblanes-et-Meynac (33)  
 Secrétaire académique  
[nath.lacuey33@gmail.com](mailto:nath.lacuey33@gmail.com)*





## Un budget irresponsable pour les services publics, la scolarité de nos élèves !

Après la censure du gouvernement et de son projet de Loi de finances, nous ne pouvons écarter le spectre d'un plan d'austérité budgétaire porté par un futur gouvernement. Le plan initial attaquait de façon brutale les Services publics, ses agent.es et de fait ses usager.ères. L'introduction par Guillaume Kasbarian de mesures fondamentalement anti-fonctionnaires sur l'indemnisation des arrêts maladies, l'ajout de deux jours de carence, la non-reconduction de la GIPA, le gel du point d'indice, sont inacceptables. Ces mesures injustes, justifiées par une volonté démagogique de « dé bureaucratismation », sont accompagnées dans l'Éducation Nationale, par de nouvelles suppressions d'emplois, au prétexte de la baisse démographique. Quel cynisme, après 7 ans de suppressions malgré une hausse massive des effectifs ! Il faudrait créer plus de 10 000 emplois pour retrouver le taux d'encadrement de 2017.

**Ces choix réalisés impacteront la scolarité des élèves.**

**Le 5 décembre, la grève a été largement suivie à l'éducation.** La quarantaine de collègues EPS rencontrés dans la manifestation bordelaise étaient mobilisés POUR défendre les Services Publics, leurs conditions d'exercice dans le respect des agent.es et des usager.ères. L'étude des budgets dans les CA établissements se réalise dans ce contexte particulier. La succession des réformes qui ont touché les collectivités territoriales (communes, départements et régions) a entraîné des baisses per-

manentes de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) attribuée par l'État qui impactent ainsi directement le développement des Services Publics et de l'action sociale dont les collectivités ont la responsabilité. **L'évolution de la DGF dans les projets de loi de finances révèle ainsi une baisse de 34% entre 2013 et 2025 (41,5 milliards d'euros en 2013, 27.24 milliards d'euros pour 2025).**

De plus, le Projet de Loi de Finances (PLF) 2025 prévoit une **baisse de recettes de 5 milliards d'euros pour les Collectivités Territoriales**. Les effets sur l'académie ne se sont pas fait attendre avec notamment en Gironde la suspension de la construction de 2 nouveaux collèges, la baisse de la température dans les gymnases de 12 à 10 degrés ! D'autres effets également sur le pédagogique avec une baisse de financement des projets, des sorties, d'un accès à la culture !

C'est une cure d'austérité insupportable et ce sont encore une fois nos élèves qui paient le coût de ces choix irresponsables, ce que nous refusons car d'autres solutions existent pour permettre le développement des Services Publics.

Au niveau économique, il est **possible d'investir massivement pour le Service Public d'Éducation**, comme pour d'autres services publics qui en ont bien besoin (hospitaliers, pompiers, agents ONF, des impôts...), ce n'est pas l'argent qui manque : **la France est « championne d'Europe » pour le versement de dividendes** et conforte sa place de leader européen en la matière. De plus, l'accumulation de richesses

par les grandes fortunes s'accélère en France. L'argent détenu par les 500 familles les plus riches a dépassé 1 200 milliards d'euros en 2024 (Challenges, 2024). Au regard du PIB, la fortune des 500 familles représentait 6% du PIB français en 1996, 20% en 2017 et 45% en 2024 !

Encore une fois, les conditions d'enseignement sont sacrifiées au profit de choix économiques favorisant les plus riches.

La commission des finances à l'Assemblée Nationale a d'ailleurs fait la démonstration qu'il était possible de « trouver 60 milliards d'euros » (montant demandé par le Premier Ministre) sans s'en prendre aux Services Publics (Collectivités Territoriales et ministères). Une meilleure répartition des richesses est donc possible... Et souhaitable pour l'avenir des établissements publics.

**Nous savons l'importance de l'Éducation pour former les citoyen.nes de demain et dans les CA, les mobilisations locales et nationales nous devons maintenir nos engagements, nos revendications et nos contre-propositions.**

*Nathalie Lacuey, secrétaire académique*

*Benjamin Fabas, secrétaire départemental 33*





### Crise à l'UNSS - action en district et en département lors des cross.



Les récents articles publiés dans le journal « l'Equipe », couplés à la politique de la Direction Nationale de l'UNSS ont décuplé la colère des enseignants d'EPS.

Au sein de l'académie de Bordeaux de nombreuses actions ont été menées. Nous pouvons relever par exemple : une action à la suite d'une annulation de cross dans un district de Gironde relayé dans la presse ou encore un article sur les difficultés de fonctionnement dans les Pyrénées Atlantiques.

Dans de nombreux cross départementaux ou académiques, les enseignants d'EPS arborent des pancartes réclamant que « l'argent de l'UNSS soit pour les élèves », qu'on « stoppe la casse de l'UNSS » ou encore appelant « au changement de la direction nationale ».

Les médias locaux et régionaux ne sont pas en reste. Plus d'une quinzaine de quotidiens aux quatre coins de la France relaient les inquiétudes et le mécontentement de la profession. Les gros titres se rejoignent pour relayer « les cartons rouges » à l'encontre de la direction nationale de l'UNSS.

**Le message est clair : « Rendez-nous notre UNSS ».**

En consultant le site dédié à toutes ces manifestations ([Actions pour le Sport Scolaire - Le Site du SNEP-FSU](#)), nous pouvons mesurer la prise de conscience et la détresse collective sur tout le territoire.

Dans les différents départements, la tension autour des finances, des transports ou encore de l'application du règlement fédéral montre l'imbroglio dans le fonctionnement de l'UNSS à tous les niveaux.

Nous attendons toujours les derniers rapports de l'inspection générale sur le fonctionnement de l'UNSS. Ces derniers seront rendus publics après l'audition que nous aurons auprès de la commission d'enquête diligentée par la Ministre. Cependant le chassé-croisé au sein du ministère de l'Éducation Nationale retarde toutes ces opérations.

Gageons que ces premières avancées soient le marqueur d'une volonté ferme et déterminée de tourner la page des errements actuels, et que des décisions rapides soient prises pour que l'UNSS, le service public du sport scolaire retrouve un fonctionnement démocratique au bénéfice de la pratique de tous les élèves.

**Les actions engagées doivent absolument continuer : signatures de pétition, interpellations... Il faut continuer à peser pour que les bonnes décisions soient prises !**



*Camille Jacques  
Collège Anatole France, Villeneuve sur Lot (47)  
Secrétaire Département SNEP47  
Responsable académique dossier Sport Scolaire*





### Du 18 au 22 novembre, le SNEP-FSU a organisé la 5ème édition de la Semaine de l'EPS et a appelé l'ensemble de la profession à rejoindre les différents temps de rencontre, de débat et d'action.

Rappelons également que si le CD 33 a proposé un cahier des charges ambitieux d'IS intra-muros au niveau des collègues (12 en construction et 10 en rénovation), c'est parce que le SNEP-FSU ne cesse de militer et de défendre le dossier des équipements sportifs depuis 20 ans. Comme quoi les luttes syndicales paient.

Pour continuer à peser auprès des politiques et collectivités territoriales, faisons entendre la voix d'une EPS de qualité dans des équipements de qualité. L'héritage des JOP ne peut être pensé sans la question des équipements sportifs.

Ainsi à l'initiative du SNEP-FSU une **enquête "Gymnascoré"** va début janvier être transmise aux équipes EPS dans l'ensemble des départements. **Une double finalité qui consiste à dresser un bilan le plus exhaustif possible avec la profession : évaluer l'état des installations sportives renseignées et la qualité de l'enseignement de l'EPS dispensée.**



### Assemblée générale en Gironde, 2 journées à la rencontre des collègues pour construire la riposte !

Le jeudi 28 novembre à Langon et le vendredi 29 novembre à Latresne, le SNEP-FSU 33 a rencontré une quinzaine de collègues pour parler de la situation inacceptable de l'UNSS et de la poursuite des actions à mener après celle du cross départemental. La question des attaques contre le Service Public, avec le projet de budget et les sorties médiatiques de politiques en exercice ou à la retraite, a aussi animé les réunions avec la perspective du mouvement du 5 décembre. Les échanges nourris et toujours constructifs ont dé-

bouché sur un Appel à la profession communiqué à l'ensemble des collègues du département de Gironde, à un texte sur l'UNSS pour une prise de parole en CA, et à une proposition d'action dans le district 11 de Langon. C'est collectivement que nous ferons bouger les choses dans cette période politique incertaine, alors pas de résignation, toutes et tous dans l'action.

### Interpellations député.es

Parallèlement à la rencontre des collègues, les SNEP-FSU départementaux ont sollicité les députés (et invité l'ensemble de la profession à faire de même) pour dénoncer le projet de budget et porter l'objectif d'un développement des Services Publics, de l'EPS et du Sport Scolaire.

En Gironde, plusieurs députés ont répondu à notre interpellation et affirmé leur soutien à nos propositions. A l'Assemblée des questions aux gouvernements reprenant les éléments mis en avant dans nos courriers ont été repris pour interpellier les ministres sur les orientations budgétaires.

Cette campagne mise en place depuis quelques années par le SNEP-FSU permet chaque année de rendre visible notre discipline et ses besoins. Très simple à effectuer par les collègues via le site du SNEP-FSU, elle doit trouver un écho de plus en plus fort auprès de la profession pour gagner encore en visibilité et en efficacité.

*Jérémy CARE responsable dossier académique équipements et Benjamin FABAS secrétaire départemental Gironde*





### Du 18 au 22 novembre, le SNEP-FSU a organisé la 5ème édition de la Semaine de l'EPS et a appelé l'ensemble de la profession à rejoindre les différents temps de rencontre, de débat et d'action.

Au lendemain des JOP, le SNEP-FSU avec ses enseignant.es a décidé de partir à la conquête de l'héritage olympique. Faire le bilan de leur métier, de leurs conditions d'exercice s'est faire le constat amer d'un manque d'installations sportives, de temps pour engager de véritables transformations motrices chez leurs élèves, d'un sport scolaire empêché en raison d'un budget à la baisse et d'une réduction des rencontres...

Au cœur de cette semaine, **une revendication : 4h d'EPS pour une jeunesse plus sportive** avec les moyens en installations, en effectifs de classe, en recrutements... 4h d'EPS c'est permettre à tous·tes les jeunes de pouvoir s'approprier des savoirs, et vivre des expériences positives. C'est favoriser la possibilité à un grand nombre de jeunes de s'engager vers les clubs et associations sportives, dont le sport scolaire pour continuer la pratique en plus de l'école.

#### Stage équipement / Enquête Gymnase score

C'est dans un contexte de baisse de température dans les gymnases (de 12°C à 10°C la température minimale acceptable selon le conseil départemental (CD) de Gironde) que s'est tenu le stage équipement à Dax du 21 au 22 Novembre 2024 organisé par le secteur équipement académique du SNEP-FSU.



Après la Gironde en 2022, la Dordogne en 2023, c'est donc au tour des collègues d'EPS des Landes de se former aux enjeux de construction et de rénovation des équipements sportifs. A la différence de la Gironde, le conseil départemental (CD) des Landes ne mène pas une politique d'équipements sportifs intramuros. Pour autant, il accompagne financièrement les municipalités qui respectent les besoins de l'EPS. Le SNEP 40 intervient alors comme une instance consultative qui valide ou non les projets.

Pendant les deux jours de stage, la quinzaine de collègues présents a pu se former aux exigences de ce dossier. Rares sont les collègues d'EPS consultés par les collectivités territoriales, alors que leur expertise sur la question de la fonctionnalité des espaces spor-

tifs n'est plus à prouver. Il faut donc continuer à revendiquer des IS de qualité et en nombre suffisant, et garder à l'esprit que le ratio  $\frac{2}{3}$  d'installations couvertes,  $\frac{1}{3}$  d'installations extérieures est la norme formulée dans le guide MEN de janvier 2012. Le SNEP-FSU a produit de nombreux référentiels sur la question, le RESET, dernier référentiel en date, répond aux enjeux écologiques et bioclimatiques du bâti sportif.

N'oublions pas que ce qui est bénéfique pour l'EPS l'est également pour le monde sportif et les clubs. L'héritage des JOP doit passer par un plan de construction et de rénovation bien plus ambitieux que les 5000 équipements prônés par E. Macron et le plan génération 2024. Ces effets d'annonce ne permettent pas de couvrir les besoins sur tous les territoires.

Pire, à l'heure où l'activité physique des jeunes se place comme une des grandes causes nationales 2024, la France se classe 119ème sur 146 pays pour le niveau de pratique d'activité et sportive chez les adolescents. Des milliers de jeunes restent à la porte des clubs, faute de place, de moyens et d'équipements adaptés pour accueillir tous les candidats.





## Au Temple sur Lot, en novembre c'était Basket 3 X 3 : Un stage dynamique et revigorant !!!



C'est au sein de la Base 2024 du Temple sur Lot que se sont retrouvés 35 collègues pour ce stage initié par la commission pédagogique du SNEP de l'académie de Bordeaux au retour des congés de novembre. Un cadre exceptionnel offrant des conditions de formation et d'hébergement optimales pour redynamiser ses pratiques pédagogiques et partager l'actualité revendicative et militante pour la défense et le développement de

l'EPS et du sport scolaire.

Les 35 stagiaires ont pu profiter de la très grande qualité des intervenants, Laura Nchouwat, Daniel Ayllon Martin et Jérémy Galan, (que nous remercions vivement pour leur engagement) tous trois collègues exerçant en Lot et Garonne. Au-delà de leurs connaissances spécifiques relatives au basket-ball 3x3 et de leur capacité à proposer des situations d'apprentissages adaptées aux élèves de collèges et lycées, leur qualité d'écoute, la pertinence des réponses apportées, les échanges professionnels qu'ils ont su susciter et animer ont été unanimement salués par les stagiaires.

Chacun a pu apprécier la convivialité qui a présidé au déroulement du stage, auberge espagnole, repas pris en commun et soirée. Le stage aura également permis un partage des informa-

tions relatives à l'actualité syndicale et notamment d'adresser unanimement un carton rouge à la direction nationale de l'UNSS, à la ministre Genetet et à son collègue de la fonction publique Kasbarian.

Un prochain stage peut-être sur le tennis de table (héritage des JOP 2024) se tiendra avant les vacances de printemps, soyez vigilants pour ne pas manquer les inscriptions.

*Pascal Grassetie  
Responsable dossier Péda*



## Mutations, emploi : comprendre les règles de la mobilité.

Dans le cadre du mouvement interacadémique, le stage de mutations s'est déroulé le lundi 25 novembre au lycée de la Morlette à Cenon.

Parce que la mobilité est corrélée à l'emploi, la question des postes a été abordée et analysée.

Les possibilités de mutations de chaque académie sont contingentes par le "calibrage". Ce calibrage est déterminé par le nombre de postes issus des recrutements, ainsi que par les départs (retraite, mutations) de l'académie. C'est ce facteur emploi qui permet de fluidifier le mouvement.

Pour prolonger la campagne de l'EPS, il faut se battre contre les

HSA, augmenter à 4h hebdomadaires l'EPS durant toute la scolarité, créer des postes (1500 par an), tout cela, entre autres, afin d'augmenter les possibilités de mutations futures. Les stagiaires ont manifesté par une photo leur soutien à ces revendications.

Ce stage a permis également à chacun-e :

- d'être informé-e des règles, des barèmes avec les bonifications possibles,

- de recevoir des conseils éclairés pour la formulation des vœux dans le respect des règles collectives.

Le SNEP-FSU reste attaché à l'accompagnement, au suivi des collègues tout au long des opéra-

tions.

Aussi, une fois les résultats connus, début mars, le SNEP-FSU Bordeaux mettra les collègues stagiaires en relation avec des collègues SNEP-FSU de l'académie d'affectation afin qu'ils soient guidés dans la deuxième phase intra-académique.

L'expertise, la solidarité et le collectif déterminent l'orientation et les batailles du SNEP-FSU pour l'emploi et le droit à mobilité pour tous et toutes.



*Sandra Dufaure  
Collège Scognamiglio,  
Morcenx (40)  
Co-responsable académique  
'Stagiaires'*





# ACCIDENT, MALADIE : AUCUNE INFORMATION NI AIDE NI SOUTIEN MAIS UNE EXPERTISE POUR SE PRONONCER SUR L'INAPTITUDE AUX FONCTIONS !

En position de fragilité, quelle qu'en soit la cause, vous êtes la plupart du temps abandonné(e) à votre sort sans qu'aucun médecin du travail ou assistante sociale ne vous contacte ?

Vous souffrez de conséquences d'un covid long contracté au travail ? Il est vraisemblable que l'administration ne vous informera pas de la possibilité de déclarer une maladie professionnelle alors même qu'en Dordogne, un enseignant s'est vu reconnaître cette maladie comme imputable au service.

Votre chef d'établissement n'a reçu, depuis 2019, aucune information à jour pour vous aider dans vos démarches dans de telles situations.

Ces manquements administratifs ont été mis en évidence grâce aux stages de formation mis en place ce premier trimestre par la FSU d'Aquitaine, en Gironde, dans les Landes, en Dordogne et dans le Lot et Garonne.

L'ampleur des dégâts est telle que des collègues de moins de 55 ans sont placés en retraite pour inaptitude et se retrouvent avec une retraite indécente. Aussi, vos représentants vont se saisir de ces dossiers pour déterminer avec les services de la DSDEN et dans les CSSCT départementaux, ce qui peut être mis en place pour aider ces collègues fragilisés par la vie et/ou par leur profession.

Le SNEP demandera avec la FSU qu'un groupe de travail au niveau rectoral se mette enfin en place pour que la circulaire rectorale de 2019, soit réactualisée :

Il est indispensable de rappeler aux chefs d'établissement :

- qu'ils doivent avoir ...le souci de préserver les intérêts des personnels au regard des droits à congés pour raisons de santé....

- qu'ils sont invités à **signaler aux directions de gestion des personnels du Rectorat toute situation complexe susceptible de nécessiter la mise en place d'un suivi spécifique** (dispositifs d'accompagnement assurés par le service d'appui aux ressources humaines) et à **faire intervenir d'autres acteurs** (médecine du travail, assistante sociale, bureaux des affaires médicales des DSDEN).

**Il y a URGENCE !** Contactez le SNEP ou vos représentants au Conseil Médical Départemental si vous êtes dans une de ces situations et donnez ces informations à vos collègues.



**Une partie de vos représentants au CMFP 47,40,33 en formation.**

*Evelyne Sallanne  
et Henri Sivy*



**Un héritage à conquérir**  
4h, sport scolaire, équipements sportifs, revalorisation





### L'Adhésion un antidote à la résignation

Contre les politiques qui tendent à gouverner face à une majorité rendue silencieuse, résignée, en colère mais ne croyant plus à l'action, nous conseillons la riposte par l'adhésion. Véritable élément du rapport de force, le pourcentage des adhérents est scruté par le Ministère et donne du poids aux revendications portées.

Avec 27% des profs d'EPS syndiqués au SNEP-FSU, nous gagnons la bataille des idées sur les 4 heures d'EPS, des IMP de coordination des APSA !  
Visons plus haut pour construire ensemble l'organe incontournable à consulter pour faire avancer le métier !

*Nathalie Lacuey*  
*Secrétaire académique*

**Ne jamais se résigner  
Se syndiquer !**



### **POUR OSER UNE EPS A CONTREPIED !!!! A Noël offrez-vous une adhésion au centre EPS et Société !**

Tu viens de recevoir le dernier numéro de la revue ContrePied consacré à la « condition physique », peut-être en apprécies-tu la qualité et l'intérêt professionnel et citoyen ? Il est le résultat du travail du centre EPS et Société qui ne ménage pas sa peine pour concevoir et réaliser 2 numéros par an. Un livre « Techniques et émotions » paraîtra au printemps prochain, seuls les adhérents au centre recevront la version papier.

Nous t'invitons en scannant le QR code ci-dessous, ou en te rendant sur le site (<https://epsetsociete.fr/adherer/>) à adhérer au centre EPS et Société afin de soutenir l'ensemble de son activité notamment la revue ContrePied (déplacement, réunion, interview, maquettage, impression...) (20€, réduction à 10€ pour les syndiqué.es au SNEP-FSU) et surtout pour contribuer à accroître son audience et sa représentativité.

<https://epsetsociete.fr/adherer/>

*Pascal Grassetie Trésorier  
du Centre EPS et Société*

